



MINISTÈRE DE LA
FAMILLE ET DES
SOLIDARITÉS



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2024



“

Pour **un**
Sénégal
digne des
enfants !



Edito

Madame Mbayang DIOP

Coordonnatrice de la Cellule d'Appui
à la Protection de l'Enfance (CAPE)



C'est avec un sentiment profond de gratitude et de reconnaissance que je vous présente le rapport annuel 2024 de la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE). Ce rapport retrace les nombreuses actions et initiative réalisées pour renforcer la protection des enfants au Sénégal. Il témoigne également des efforts constants déployés pour offrir un environnement sûr et protecteur à nos jeunes citoyens.

Je tiens à adresser un remerciement appuyé à l'ensemble de l'équipe de la CAPE. Votre dévouement, votre professionnalisme et votre engagement quotidien ont été des éléments essentiels dans la réalisation des objectifs de cette année. Grâce à vos efforts inlassables et votre volonté de faire avancer la cause de la protection de l'enfance, nous avons pu accomplir des progrès significatifs qui se reflètent dans ce rapport. Vous avez su, par votre travail collectif et votre expertise, répondre aux défis de 2024 et renforcer notre rôle dans la protection des enfants au Sénégal.

L'année 2024 a été marquée par des activités d'envergure, telles que la poursuite de nos activités de renforcement de capacités des

acteurs, ainsi que les campagnes de sensibilisation sur la protection des enfants en ligne (PEL) pour atteindre les 12 régions sur les 14 que compte le Sénégal. À une époque où les risques numériques sont de plus en plus présents, votre travail pour sensibiliser les enfants, les parents et les communautés à l'importance de la sécurité en ligne a été déterminant pour offrir un environnement virtuel plus sûr à nos jeunes.

Je tiens également à souligner le rôle essentiel du Projet d'Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfance au Sénégal (PAISPES). Grâce à ce projet, soutenu par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID), nous avons renforcé les capacités des Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE), soutenu le retrait et la réinsertion socioéconomique des enfants en situation de rue et sensibilisé la population sur l'importance de lutter contre la mendicité infantile. Ce projet nous permettra également de réhabiliter le centre Ginddi en 2025 en l'érigeant aux normes internationales.

Nous avons également renforcé notre soutien aux centres de prise en charge des enfants vulnérables, en offrant des appuis logistiques,

matériels et humains pour améliorer leurs conditions de vie. Vos efforts pour garantir un environnement sûr et adapté aux besoins de ces enfants témoignent de l'importance que nous accordons à leur bien-être et à leur réinsertion sociale.

Et récemment, notre visite à la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Kaolack a permis de mettre en lumière les conditions de détention des enfants en contact avec la loi et de plaider pour de meilleures conditions de vie et de réinsertion. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement continu pour une justice juvénile plus respectueuse des droits de l'enfant, en ligne avec les liens internationales.

Ces réalisations sont le reflet de votre implication, de vos efforts constants et de votre capacité à travailler ensemble pour des objectifs communs. Je tiens à vous remercier profondément pour votre travail exceptionnel et votre soutien inébranlable.

Je vous invite à prendre connaissance des détails de nos réalisations dans ce rapport, qui met en lumière le chemin parcouru durant ces 12 mois passés en vue d'œuvrer pour un avenir meilleur des enfants du Sénégal.

- I. Programme de protection des enfants en ligne
- II. Renforcement du système national de protection de l'enfant
- III. Appui aux travaux d'études et de recherche centrés sur la protection de l'enfant
- IV. Appui aux enfants et aux structures de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité
- V. Collaboration et partenariats
- VI. Contraintes et difficultés rencontrées

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AACID : Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfance au Sénégal
AMC : Affaires Mondiales Canada
ANPECTP : Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits
CAPE : Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance
CDPE : Comité Départemental de Protection de l'Enfant
CenHTRO : Centre de recherche et de sensibilisation sur la traite des personnes
CFJ : Centre de Formation Judiciaire
CEPSE : Cellule d'Etude et de Planification Suivi Evaluation
CNLTP : Cellule Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes
COSAED : Collectif des Structures d'Appui aux Enfants et jeunes en Difficulté
CONAFE : Coalition Nationale des Association et ONG en Faveur de l'Enfance
COSYDEP : Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique
DDH : Direction des Droits Humains
DEPP : Direction de l'Évaluation des Programmes et Projets
DPDPE : Direction de la Promotion des Droits et de la Protection des Enfants
IPS : Institut de Pédiatrie Sociale
JEA : Journée de l'Enfant Africain
ONLPL : Observatoire Nationale des Lieux de Privatisation de Liberté
ONPN : Office Nationale des Pupilles de la Nation
LPs : Partenaires Locaux
MAC : Maison d'Arrêt et de Correction
MFS : Ministère de la Famille et des Solidarités
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAIPES : Projet d'Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfant au Sénégal
PDEF : Partenariat pour le Développement de l'Enfant et de la Famille
PEL : Protection des Enfants en Ligne
PECA-SU : Protection des Enfants en Continuité des Apprentissages et Situation d'Urgences
PCN : Plan Cadre National
PIP : Plan d'Investissement Public
SNPECTP : Semaine Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits
SNPE : Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID : Agence américaine de Coopération Internationale pour le Développement

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements internationaux issus des conventions et traités ratifiés par le Sénégal, la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance du Ministère de la Famille et des Solidarités, a veillé à intégrer dans ses programmes et projets, les standards internationaux qui garantissent les principes fondamentaux de protection de l'enfant.

Le rapport annuel de la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) met en lumière les efforts déployés pour renforcer la protection des enfants au Sénégal en alignement avec les orientations stratégiques définies par la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant (SNPE), qui a pour vision : « d'offrir, à travers un système de protection intégré, un environnement politique, institutionnel et légal protecteur contre toutes formes de maltraitance, de négligence, d'abus, d'exploitation et de violence que subissent les enfants, leurs familles et leurs communautés ».

S'appuyant sur cette vision nationale, la CAPE a contribué de manière significative à la mise en œuvre des actions de protection de l'enfance inscrites dans le programme enfance du Ministère de la Famille et des Solidarités.

Au cours de l'année 2024, les performances enregistrées se sont articulées autour des programmes et projets majeures, tels que :

- Protection des enfants contre les abus et l'exploitation en ligne
- Projet d'Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfant au Sénégal (PAISPES)
- Appuis aux enfants en situation de grandes vulnérabilités
- Etude et recherche sur la protection de l'enfant

Le présent rapport renseigne sur les résultats obtenus au cours de l'année 2024 et comprend six (06) parties :

- I. Programme de protection des enfants en ligne
- II. Renforcement du système national de protection de l'enfant
- III. Appui aux travaux d'études et de recherche centrés sur la protection de l'enfant
- IV. Appui aux enfants et aux structures de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité
- V. Collaboration et partenariats
- VI. Contraintes et difficultés rencontrées

PRESENTATION DE LA CAPE ET DE SES MISSIONS

La Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) créée sous l'initiative du Président de la République par arrêté Présidentiel No 02131 du 12 mars 2008, est une structure d'appui à la protection et à la promotion des droits de l'enfant.

Aujourd'hui logée au Ministère de la Famille et des Solidarités par décret portant organisation du Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des enfants 2023), elle contribue à l'élaboration de la politique de protection de l'enfant.

Elle est chargée de :

- Appuyer l'élaboration et l'exécution d'une politique nationale de protection de l'enfant ;
- Contribuer au suivi et à l'évaluation de la situation de l'enfant en relation avec les ministères concernés ;
- Appuyer la prise en charge des enfants vulnérables ;
- Appuyer les travaux d'études et de recherches sur la protection des enfants et la capitalisation et vulgariser les bonnes pratiques.

Placée sous la tutelle du Cabinet du Ministère de la Famille et des Solidarités, la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance est dirigée par un coordonnateur nommé par arrêté Ministériel.



Programme de **protection des enfants en ligne**



l'utilisation excessive de l'internet dont les effets négatifs chez les enfants sont reconnus par tous les acteurs de la protection, exige le développement d'approches, de programmes de protection des enfants en ligne.

L'internet est un outil de communication qui a révolutionné le monde et qui est très présent dans notre vie de tous les jours. Il est aujourd'hui fréquemment utilisé par les enfants et les jeunes pour apprendre, communiquer, interagir socialement avec des amis ou des pairs, innover, créer, et partager des contenus mais également jouer et s'amuser. Cependant, internet peut représenter un danger pour ces enfants et ces adolescents lorsqu'il est mal utilisé et peut les exposer à des risques importants tels que l'addiction aux écrans, l'exposition à des contenus non adaptés, la divulgation d'informations ou de données à caractère personnel, les mauvaises rencontres, le cyber harcèlement, la cyber sécurité et même le cyber viol...

Aujourd'hui, l'utilisation excessive de l'internet dont les effets négatifs chez les enfants sont reconnus par tous les acteurs de la protection, exige le développement d'approches, de programmes de protection des enfants en ligne.

A ce titre, la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) du Ministère de la Famille

et des Solidarités, en tant que point focal de l'Union Africaine, a mené des campagnes de sensibilisations à travers des caravanes sur la protection des enfants en ligne et les dangers liés à l'utilisation de l'internet, au niveau des régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine, Matam, Tambacounda et Kolda depuis deux (02) ans. Elle a également organisé des activités de sensibilisation dont l'objectif est de conscientiser les populations, notamment les parents, les enfants, les communautés, sur les dangers liés à l'utilisation d'Internet et la promotion du portail de signalement d'abus sexuels des enfants (Boleko.sn et de la ligne Allo 116. Ces activités ont été tenues en collaboration avec les Comités Départementaux de Protection de l'Enfance (CDPE), les autorités administratives, les représentants des ONG et les pairs éducateurs des différentes localités.

1. Renforcement de capacités des membres des CDPE et pairs éducateurs des régions de Ziguinchor et de Sédhiou

La CAPE a tenu une activité de renforcement de capacités des acteurs de la protection de l'enfant ainsi que les jeunes pairs éducateurs sur la protection des enfants en ligne et les dangers liés à l'utilisation de l'internet, en mars 2024. L'objet de cette formation était de renforcer les capacités des membres des CDPE et des jeunes des départements de Ziguinchor et Sédhiou sur la problématique afin qu'ils servent de relais auprès des autres acteurs et enfants de leur département.



La CAPE a renforcé 35 formateurs dont six (06) jeunes pairs éducateurs des départements de Ziguinchor et de Sédhiou sur la PEL. Ces derniers partageront à leur tour, les bonnes pratiques sur l'utilisation de l'internet et de protection des enfants en ligne dans leur localité.



2. Renforcement de capacités des acteurs de protection de l'enfant sur la cybercriminalité

Pour renforcer les capacités de son équipe sur les avancées notées au niveau du numérique, la CAPE a tenu un atelier de formation des acteurs de la protection de l'enfance en cybercriminalité, en octobre 2024. Cette rencontre avait pour objectif de mettre à niveau les compétences des acteurs de la protection de l'enfance, sur les nouvelles caractéristiques de la cybercriminalité en vue d'être mieux outiller pour identifier et prévenir les actes de cybercriminalité dont les enfants pourraient être victimes. La CAPE a contribué à la mise à niveau des compétences de dix-neuf (19) acteurs de la protection de l'enfance sur les nouvelles caractéristiques de la Cybercriminalité.



Ainsi, la Cellule a contribué à la mise à niveau des compétences de dix-neuf (19) acteurs de la protection de l'enfance sur les nouveaux défis liés à la cybercriminalité.



3. Activités de communication, de plaidoyer et de sensibilisation sur la protection des enfants en ligne (PEL)

La CAPE a mené également des campagnes de sensibilisations à travers des caravanes de plaidoyer sur la PEL et les dangers liés à l'utilisation de l'internet dans les départements de Thiès, Saint-Louis, Louga, Rufisque et de Keur Massar.

a. Caravane de sensibilisation sur la protection des enfants en ligne et les dangers liés à l'utilisation d'internet dans les régions de Thiès, Louga, Saint-Louis, Keur Massar et Rufisque.



Cette sensibilisation des parents, des jeunes et des enfants a contribué au renforcement de l'auto protection des enfants et à une meilleure connaissance des risques liés aux dangers de l'Internet. Ainsi, ces derniers ont une information et une connaissance des différentes plateformes de signalement d'abus sexuels et d'exploitations des enfants en ligne. Les jeunes pairs éducateurs se sont portés volontaires pour poursuivre et pérenniser les actions de sensibilisation auprès de leurs pairs et de leurs communautés.



Caravane de sensibilisation à Saint-Louis



Caravane de sensibilisation à Louga



Caravane de sensibilisation à Keur Massar



Caravane de sensibilisation à Rufisque



Tableau des Départements sensibilises sur la PEL 2024

Régions / départements	Parents	Jeunes	Enfants	Total
Département Thiès	500	300	200	1000
Département Louga	500	500	300	1300
Département Saint-Louis	500	300	200	1000
Département Keur Massar	150	350	300	800
Département Rufisque	100	300	500	900
Total	1750	1750	1500	5000

Les résultats de cette sensibilisation ont touché environ 5000 personnes notamment les parents, les enfants, les jeunes et les populations.
La couverture médiatique de l'évènement a été assurée par les médias présents dans le département qui ont couvert l'évènement au niveau local et national.

4. Campagne digitale CAPE 2024

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de protection des enfants en ligne (PEL), la CAPE a mené une campagne de sensibilisation digitale autour de la problématique. Déroulée du 05 novembre au 05 décembre 2024, cette campagne avait pour objectifs de sensibiliser les populations sur les dangers liés à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux et encourager les bonnes pratiques en ligne pour assurer un environnement numérique sûr.

- Cette campagne a enregistré dans sa globalité :
- Clics : 2,03k indique que 2030 personnes ont cliqué sur les annonces de la campagne.
 - Impressions : Avec 1,37M d'impressions, cela signifie que les annonces ont été affichées 1 370 000 fois.
 - Le CTR de 0,15% est le pourcentage de personnes ayant cliqué sur l'annonce par rapport au nombre total d'impressions.

Zone cible	clics	impressions	CTR
Dakar, région de Dakar, Sénégal	2027	1373871	0, 15%
Total : zones géographiques	2027	1373871	0, 15%

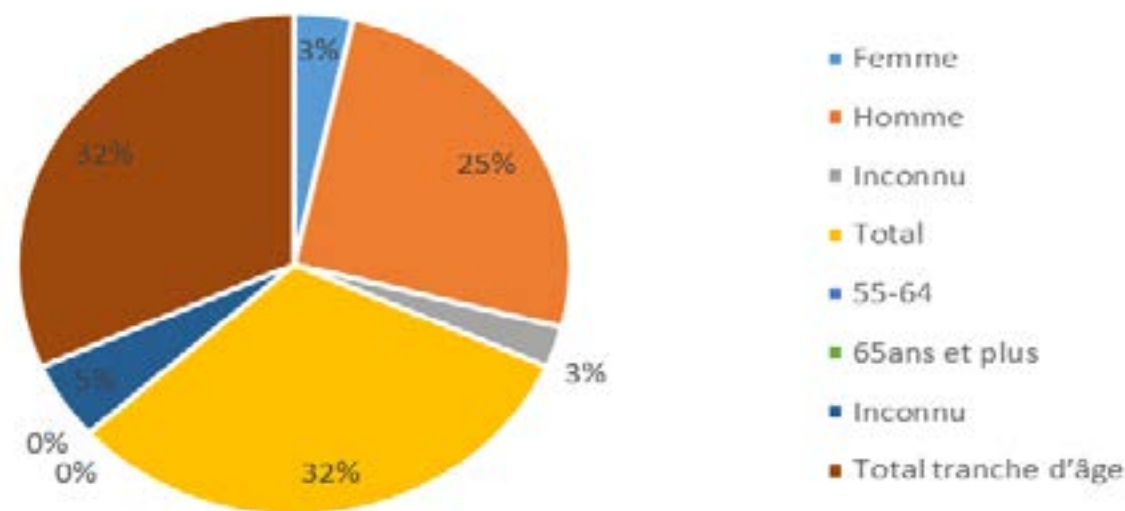
Ces données sont réparties en fonction de la démographie ainsi qu'à travers les jours et heures d'apparition des canaux de diffusion.

1. Données démographiques

1.1. Par âge :

18-24	191	100530	0,19%
25-34	424	360403	0,12%
35-44	461	313865	0,15%
45-54	627	425476	0,15%
55-64	0	0	
65ans et plus	0	0	
Inconnu	324	173597	0,19%
Total tranche d'âge		1373871	0,15%
	1373871	0,15%	

Répartition par âge

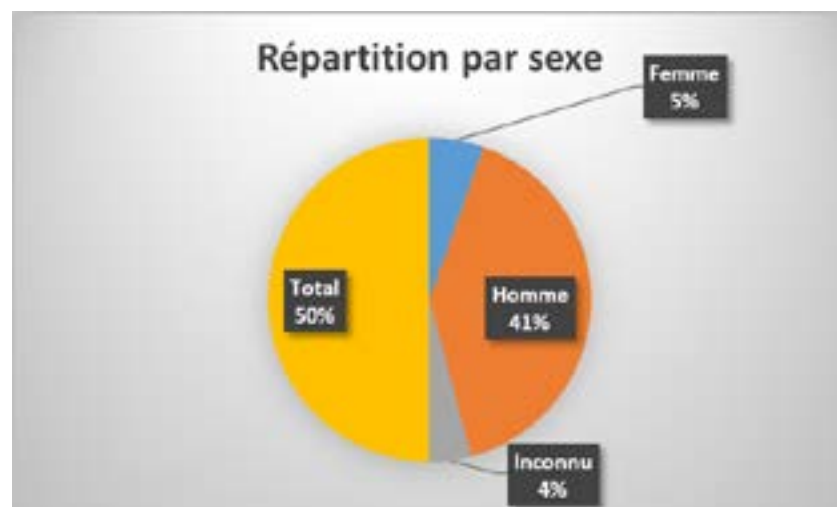


- Graphique par répartition des âges

1.2. Par sexe

Sexe	Clics	Impression	CTR
Femme	220	116614	0,19%
Homme	1639	1160884	0,14%
Inconnu	168	96373	0,17%
Total	2027	1373871	0,15%

Tableau des données démographiques des âges



2. Répartition des données en Jour et heure

Jour et heure



Graphique par répartition des données en Jour et heure

3. Canaux de diffusion sur la campagne digitale sur la PEL

Emplacement des canaux de diffusion	Clics	Inter.	CTR
Senego.com	695	391819	0,18%
Senenews.com	366	183959	0,20%
Mobile.App : Senego :News in Senegal (Google Play) by SENEGO MEDIA	353	361379	0,10%
Mobile.App : Senego : Actualité au Senegal (iTunes App Store) by SENEGO MEDIA	328	318100	0,10%
gfm.sn	104	32377	0,32%
Senegal7.com	49	18527	0,26%
Pressafrik.com	44	11564	0,38%
Xibaaru.sn	37	17836	0,21%
Dakarbuzz.net	23	5777	0,40%
xalmasn.com	10	5651	0,18%
Total : emplacements ou les annonces ont été diffusées	2044	1374795	0,15%

5. Appui au renforcement des capacités des acteurs de la société civile sur la protection en ligne

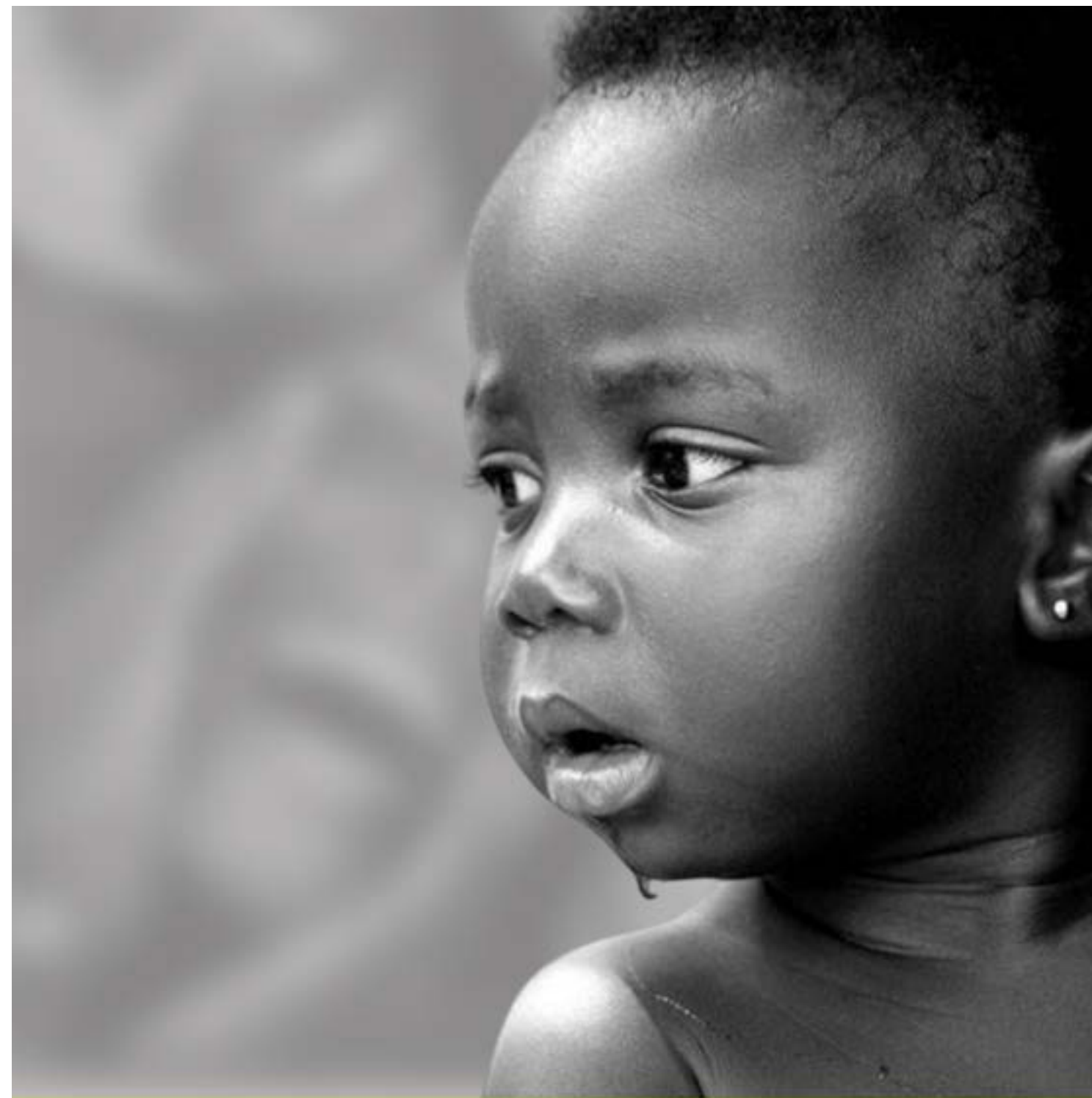
Dans le cadre de sa contribution à l'amélioration des connaissances, la CAPE a été sollicitée par les partenaires pour apporter son expertise aux renforcements de capacités sur la protection des enfants en ligne. C'est à ce titre qu'elle a intervenu à l'atelier de formation des formateurs et des Partenaires Locaux (LPs) sur la protection des enfants en ligne, organisé par Childfund Sénégal, en septembre 2024 à Thiès.

Cette collaboration entre les deux structures a permis une co-animation de la session de formation des formateurs et des partenaires locaux (Lps) sur la protection de enfants en ligne (PEL). L'objectif de cette formation consistait à renforcer les capacités du pool de formateurs des LPs sur l'utilisation du guide de formation en protection des enfants en ligne. L'atelier avait réuni plusieurs acteurs engagés dans la protection de l'enfance l'Ong Child Fund, notamment l'association Dimbaya, la fédération Pencum Ndakaru, l'Ong Partenariat pour le Développement de l'Enfant et de la Famille (PDEF), la fédération Fel Yok de Mbour, la fédération Kajoor Janken et l'Ong Fodde Kolda.

La CAPE a renforcé les capacités du pool de formateurs des LPs sur l'utilisation du guide de formation en protection des enfants en ligne dont vingt-neuf (29) acteurs ont bénéficié de cette formation. A la fin de la rencontre, les échanges ont permis aux participants de renforcer leur connaissance des enjeux numériques. En fin de la formation, il a été recommandé aux participants, de transmettre se savoir, de sensibiliser et de protéger surtout les enfants sur les dangers liés à l'utilisation de l'internet ainsi les bonnes pratiques a adopté.



Images : Atelier de formation des formateurs et des Partenaires Locaux (LPs) sur la protection des enfants en ligne, septembre 2024 à Thiès



Renforcement du
système national de
protection de l'enfant



Dans le cadre de l'exécution de ses missions notamment celles relatives à la mobilisation des ressources et au développement de partenariats en faveur de la protection de l'enfant et à l'appui à la prise en charge des enfants en situation difficile, la CAPE a initié des partenariats stratégiques pour le compte du Ministère et a contribué à quelques actions visant à renforcer la politique de protection de l'enfant qui se déclinent comme suit.

1.Exécution du Projet d’Appui Institutionnel au Système de Protection de l’Enfance au Sénégal (PAISPES)

La CAPE a bénéficié par résolution de concession de l'Agence Andalouse de coopération internationale pour le développement (AACID) d'un financement pour l'exécution d'un projet dénommé « Appui institutionnel au système de protection de l'enfance au Sénégal (PAISPES) ».

Ce projet s’inscrit dans le cadre d’un partenariat tripartite Maroc-Andalousie-Sénégal de protection des droits de l'enfant, établi pour une période de 18 mois.

Le projet vise essentiellement à contribuer à l'amélioration du système national de protection de l'enfant à travers l'appui à la mise en œuvre du Programme de retrait et de réinsertion socioéconomique des enfants et noyaux familiaux en situation de rue que coordonne notre département ministériel.

L'exécution du projet comporte les axes suivants :

- Sensibilisation de la population sur l'interdiction de la mendicité infantile et les dangers liés à la présence des enfants et des noyaux familiaux en situation de rue ;
- Renforcement des capacités d'intervention des structures de coordination et d'accueil ;
- Appui au retrait et réinsertion des enfants en situation de rue ;
- Renforcement de capacités des membres des Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE) de Dakar, Thiès, St-Louis et Kaolack ;
- Partage d'expériences triangulaires (Maroc-Espagne-Sénégal).

Conformément aux indicateurs du projet, les résultats atteints dans la première phase s’articulent principalement autour des activités suivantes :

- Rencontres préparatoires avec les acteurs et partenaires de mise en œuvre,
- Renforcement des capacités des Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE) de Thiès, Saint Louis, et Kaolack,
- Visites d'échanges avec les autorités administratives et territoriales et visites de sites
- Appui aux structures intervenant dans la protection de l'enfant,
- Appui aux opérations de retrait et de retour en famille.
- Appui aux opérations de retrait et de retour en famille.

2. Tableau des réalisations de la première phase (avril à octobre 2024)

Indicateurs du PAISPES	Total	Régions/Pays	Bénéficiaires/ Partenaires
Nombre de structures de prise en charge d'enfants bénéficiant d'un appui financier	06	Dakar Kaolack Thiès	- Centre Ginddi - Samu Social - COSAED - Enda JA - CDPE Kaolack - CDPE Tivaouane
Nombre d'enfants en situation de rue retirés	221	Dakar Kaolack	- Centre Ginddi - Samu Social - COSAED - Enda JA
Nombre d'enfants placés dans des centres de prise en charge	40	Dakar	- Centre Ginddi - Samu Social - COSAED - Enda JA
Nombre d'enfants retournés en famille	181	Guinée Bissau (22) Guinée Conakry (3) Gambie (1) -Farafégné Kolda Velingara Sedhiou Kaolack Kaffrine Saint-Louis Louga Tambacounda Kounqheul Touba Mbacke Thiès Tivaouane Ouakam Rufisque Keur Massar Pikine	- Centre Ginddi - Samu Social - COSAED - Enda JA - DPDPE
Nombre de CDPE bénéficiant d'un renforcement de capacités	09	Thiès- Kaolack- Saint-Louis	Thiès-Tivaouane-Mbour- Kaolack-Guinguineo- Nioro-St Louis-Po- dor-Dagana
Nombre d'actions de rue réalisées	18	Dakar	- Centre Ginddi - Samu Social - COSAED - Enda JA

3. Séminaire international sur la protection des enfants en situation difficile au Maroc



Un séminaire international sur la protection des enfants en situation difficile a été organisé en novembre 2024 dans la région de Tanger Tétouan Al Hoceima (TTA) du Royaume au Maroc, en partenariat avec le Ministère de la Famille et des Solidarités à travers la CAPE et l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID). Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la coopération triangulaire entre le Maroc, le Sénégal et l'Andalousie, composante importante du Projet d'Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfant (PAISPES) mis en œuvre par la CAPE.

Les objectifs de cette mission d'échanges et de partage d'expériences avait permis à la délégation sénégalaise de s'imprégner des modèles et de bonnes pratiques des établissements marocains spécialisés dans la prise en charge des enfants en situation difficile. Ainsi, elle a aussi donné l'occasion à la délégation de s'enquérir d'expériences qui servent d'orientations dans la perspective pour la réhabilitation du centre Ginddi, afin d'en faire un centre pilote de référence respectant les normes standards de protection et de prise en charge des enfants en situation difficile.



Images : photo séminaire international à Tanger Tétouan Al Hoceima (TTA) du Royaume au Maroc, 25 au 29 novembre 2024

4. Atelier de conception d'un projet de construction d'un centre de prise en charge des enfants à besoins spéciaux.



La CAPE a tenu en aout 2024, un atelier de conception d'un projet de construction d'un centre de prise en charge des enfants à besoins spéciaux. L'objectif de cet atelier était d'élaborer un projet structuré pour la construction d'un centre national pour enfants à besoins spéciaux au Sénégal, couvrant les aspects techniques, financiers et opérationnels.

Au terme de cette formation les acteurs ont :

- Elaboré un cahier des charges pour la construction du centre en mettant l'accent sur les besoins spécifiques des enfants à besoins spéciaux ;
- Identifié et impliqué les parties prenantes clés (MFS, acteurs de la protection, éducateurs spécialisés, architecte...) ;
- Dressé un état des lieux des centres de prise en charge des enfants à besoins spécifiques ;
- Déterminé les problèmes et les besoins spécifiques ;
- Défini les spécifications techniques pour les infrastructures, les équipements et les espaces nécessaires pour assurer une prise en charge efficace des enfants à besoins spéciaux.

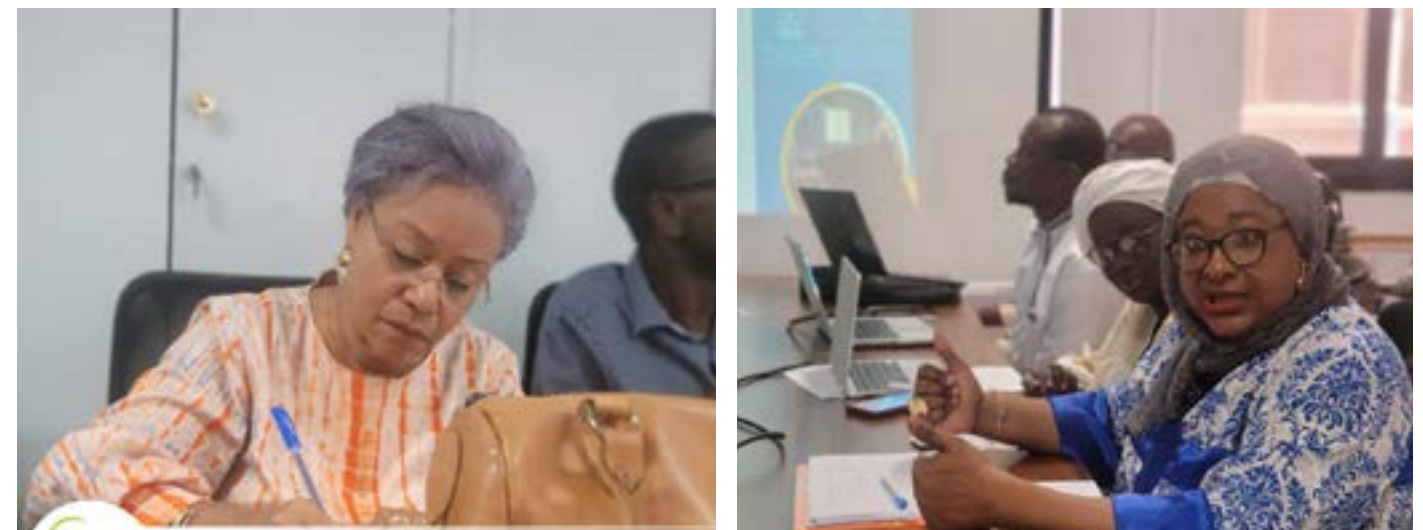


Image : atelier de conception d'un projet de construction d'un centre de prise en charge des enfants à besoins spéciaux, Aout 2024

5. Mission conjointe de l'ONLPL et de la CAPE pour une visite dans les lieux de privatisation de liberté à Kaolack



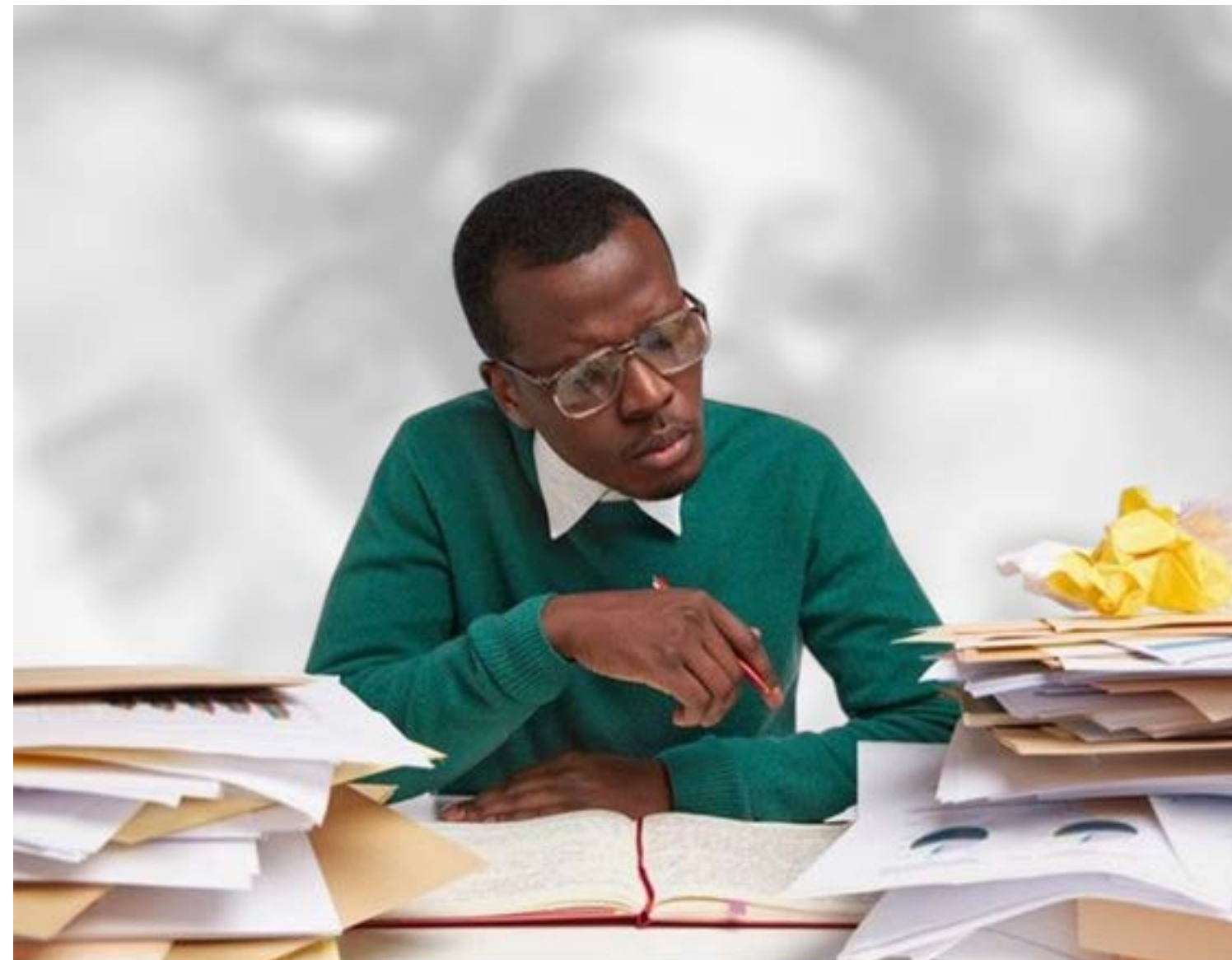
Dans le cadre des activités de la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) a été invitée par l'Observateur des Lieux de Privatisation de Liberté (ONLPL) pour participer à une mission conjointe du 02 au 06 décembre 2024 à Kaolack.

Cette mission avait pour objectif principal de s'enquérir des conditions de vie, de prise en charge des personnes notamment des enfants dans les lieux de privation de liberté.

En cohérence avec la mission dédiée à la prise en charge des couches vulnérables et à l'appui à la promotion des droits de l'homme, la participation active à cette initiative témoigne de l'engagement de la CAPE envers la défense et la protection des enfants en situation de vulnérabilité.



Images : Visite de la MAC et du centre polyvalent de Kaolack, 02 au 06/ 2024



Appui aux **travaux**
d'études et de recherche
centrés sur la **protection**
de l'enfant.



La CAPE, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, apporte son appui aux travaux d'études et de recherche axés sur la protection de l'enfant. Cet appui se traduit par un accompagnement technique, notamment à travers la mise à disposition de documents et la tenue d'entretiens.

Etablissements concernés :

- Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS) ;
- Centre de Formation Judiciaire (CFJ) ;
- Université de Genève.

Niveau d'études : Licence, Master et Doctorat

Sujets d'études :

- Les droits de l'enfant entre universalisme et relativisme culturel dans le système africain ;
- Analyse sociojuridique de la CDE et de la CADBE à la lumière du contexte sénégalais.
- Communication sur la protection des enfants en ligne ;

Objet des entretiens :

- Présentation du cadre juridique et institutionnel de la protection de l'enfant au Sénégal ;
- Partage de documentation (outils et supports de communication ;
- Partage de l'expérience de la CAPE sur la PEL,
- Renseignement de questionnaires ;
- Mise en contact avec quelques structures œuvrant dans la protection de l'enfant.

Résultats/impact

- Meilleure connaissance de la CAPE ;
- Vulgarisation des bonnes pratiques de la CAPE ;
- Meilleures connaissances des axes d'intervention de la CAPE par le grand public ;
- Contribue à enrichir les connaissances sur la protection de l'enfance et à promouvoir des pratiques basées sur des données fiables et actualisés ;
- Permettre de mieux orienter les politiques et programmes de la CAPE grâce aux résultats obtenus.



1.Appui aux structures de prise en charge des enfants en situation vulnérables

SITUATION DES APPUIS 2024					
N° d'ordre	Date	Bénéficiaires	Libellés	Nombre d'enfants touchés	RÉGIONS
N°001	16/02/2024	DOPEGV	Appui à la prise en charge des bébés retirés de la pouponnière de Keur yemmandé de Ndella Madior DIOUF	41	DAKAR
N°002	27/02/2024	Gansiry Amadou NDIAYE	Appui à l'enfant Aliou Niang atteint d'une pathologie rénale chronique (voir fonds de dossier)	1	DAKAR
N°003	29/02/2024	HOPITAL DALAL JAMM	Appui à l'hôpital Dalal Diam pour l'achat de médicaments anticancéreux pour lutter contre la leucémie premier cancer chez l'enfant	400	DAKAR
N°004	29/02/2024	CASE DES TOUT-PETITS DIOURBEL	Appui à la Case des Tout-petits de Diourbel pour l'achat de matériels scolaires et divers fournitures et matériels	160	DIOURBEL
N°005	07/03/2024	CENTRE D'AIDES AUDITIVES TAASSIR CHAM	Appui au Centre Verbo Tonal pour l'achat de 4 aid audtives Move 2 pour enfants du centre Verbo Tonal	4	DAKAR
N°006	08/03/2024	Ndiaye Awa MARI NGUE	Appui pour la réhabilitation du daara Fatima Zara	110	SAINT LOUIS
N°007	08/03/2024	Demain Ensemble	Appui à l'école inclusive demain ensemble pour l'achat de différents fournitures et matériels scolaires	300	THIES
N°008	11/03/2024	Association Marilène Roussin pour la formation de l'enfant non voyant	Appui à la prise en charge de cantine scolaire pour 03 mois (avr, mai, jun 2024) et le complément de la facture d'achat du tourmiquet	44	DAKAR
N°009	27/03/2024	African Builders SA	Appui au daara Ta Wakatou Allah de Sangalkam pour la réfection des chambres et l'achat de lit superposés	280	DAKAR
N°010	27/03/2024	Leyssa Business et Services	Appui au daara Tanzi de Pikine pour la construction de sanitaires et la réhabilitation d'une salle	150	DAKAR
N°011	27/03/2024	Dakar Fer Forgé	Appui à l'Association Enfance Soleil pour les travaux pour la finition de l'école inclusive	210	DAKAR
N°012	27/03/2024	Dabakh Prestations de Services	Appui au daara Sadatou Dayrani de Dialkhay 1 pour l'achat de vitres	50	DAKAR
N°013	05/04/2024	HOPITAL DALAL JAMM	Appui à la prise en charge d'urgence de Madame Awa DIOP suite à une complication de césarienne empêchant son fil d'un mois d'allaiter correctement	1	DAKAR
N°014	06/09/2024	Gansiry Amadou NDIAYE	Appui à l'enfant Aliou Niang souffrant de néphrotique sévère pour l'achat de médicaments	1	DAKAR
N°015	06/09/2024	CEED	Appui en denrées alimentaires au daara de Serigne Mbachel NDIAYE de Ngazay	83	THIES
N°016	06/09/2024	SOGESCOM	Appui au daara internat El HADJI Makhtar Dramé de Sinala Keur Diabel pour la finition des travaux	70	KAOILACK
N°017	06/09/2024	Institut de Pédiatrie Sociale	Appui à l'Institut de Pédiatrie Sociale pour l'achat de denrées alimentaires pour le centre de récupération et d'éducation nutritionnelle	1 500	DAKAR
N°018	13/11/2024	Pharmacie Gagon	Appui à l'enfant Khady Hamme dont la maman est décédée en couche pour l'achat de lait et de couche	1	DIOURBEL
			TOTAL	3 396	
REGION	NOMBRE D'ENFANT	POURCENTAGE			
Dakar	2 682	78,98			
Diourbel	151	4,45			
Kaolack	70	2,06			
Thies	383	11,28			
Saint-louis	110	3,24			
Total	3 396	100,00			

2. Atelier de finalisation du rapport annuel 2024 et du plan stratégique de la CAPE

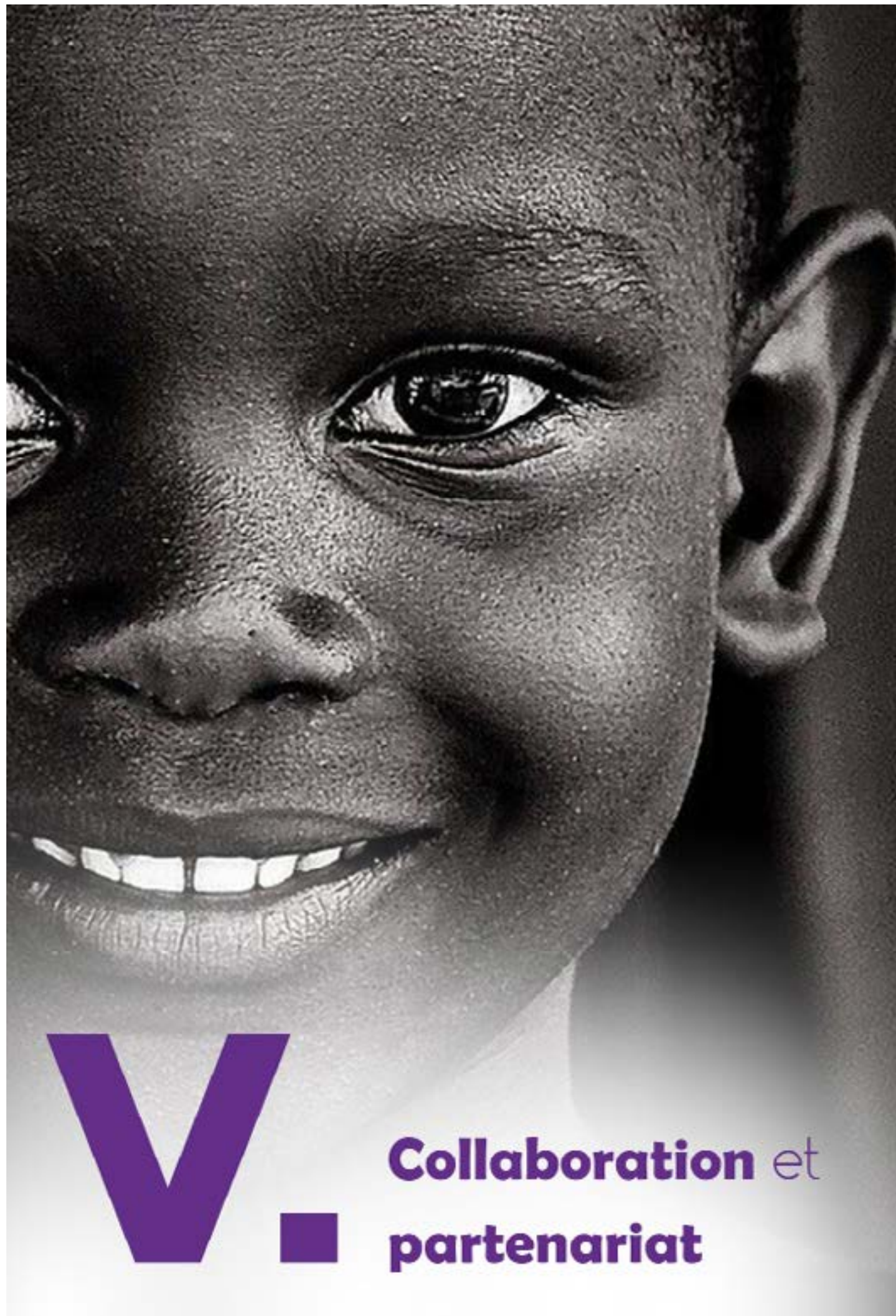


Ce dernier avait réuni divers acteurs clés de la protection de l'enfance, parmi lesquels des représentants d'agences gouvernementales, d'organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile. Les participants ont évalué les progrès accomplis au cours de l'année, analysé les défis rencontrés et redéfini les priorités pour mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs familles.

- La validation des actions menées en 2024 ;
- L'élaboration et la finalisation du rapport annuel ;
- La définition des priorités stratégiques pour la période 2025-2029 ;
- L'optimisation des ressources et le renforcement des partenariats ;
- La fixation d'objectifs opérationnels et d'indicateurs de suivi pour garantir un suivi efficace des initiatives.

Cet atelier illustre une fois de plus l'engagement indéfectible de la CAPE à promouvoir des politiques et des initiatives innovantes pour garantir un avenir meilleur à chaque enfant au Sénégal.





La CAPE a su se positionner comme acteur clé pour renforcer son partenariat et de son engagement aux côtés des structures de prise en charge des enfants, elle a su relever des initiatives majeures en termes d'intervention sur les problématiques les plus urgentes liés à la promotion de la santé et de la survie de l'enfant.

-Appui à la promotion de la santé et de la survie de l'enfant : Association « Yayou Tidiane »

Dans le cadre de son partenariat avec les structures de promotion de la santé et de survie de l'enfant, la CAPE eu a appuyé l'association « Yaye Tidiane » lors de la clôture du mois de sensibilisation dédié au cancer pédiatrique « Septembre en or ».

L'association Yayou Tidiane est une organisation à but non lucratif visant à la prise en charge des enfants atteints du cancer et l'accompagnement des parents dans le suivi du traitement.



Pour clôturer ce mois de sensibilisation, l'Association « Yaye Tidiane » avec l'appui de la CAPE, a organisé la cérémonie le 30 septembre 2024, dans les locaux du ministère de la Famille et des Solidarités.

Cette cérémonie de clôture du mois dédié à la sensibilisation sur le cancer des enfants « Septembre en or » a été présidée par le Ministre de la Famille et des Solidarités, Madame Maïmouna DIEYE, avec la participation d'acteurs

engagés dans la protection des enfants et les membres de l'association.

L'événement visait à renforcer la prise de conscience collective face aux défis et à la prise en charge liés au cancer infantile, tout en mobilisant les acteurs dans la lutte contre cette maladie.

Madame le Ministre Maïmouna DIEYE a rappelé l'importance de cette initiative et a souligné que cette activité sur la sensibilisation du cancer infantile sera désormais prise

en compte dans les activités du Ministère.

Au terme de la cérémonie, la CAPE a lancé au sein du Ministère, une collecte de fonds financiers pour soutenir l'association afin de prendre en charge les frais médicaux des enfants atteint du cancer.

Par ailleurs, dans le cadre de son partenariat avec l'association Yayou Tidiane, la CAPE a apporté son soutien, notamment en prenant en charge les frais médicaux des enfants atteint du cancer.



Images : Clôture solennelle du mois dédié à la sensibilisation sur le cancer des enfants, CAPE-Association Yayou Tidiane, 30/09/2024

-Don à l'Hôpital Dalal JAMM

La Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE), du Ministère de la Famille et des Solidarités, accompagnée d'autres services qui compose le Programme Enfance, a fait un don de 5 187 500 FCFA, à l'hôpital Dalal JAMM pour prendre en charge les frais d'hospitalisation annuels de soixante-quinze (75) enfants atteints de cancer ou de syndrome néphrotique.

La cérémonie de remise de ce chèque a été faite au sein de l'hôpital, permettant aux membres de la CAPE de rendre visite aux enfants malades hospitalisés et de discuter avec les parents sur leurs conditions de séjour au niveau de l'hôpital. Une séance de récréation, animée par des volontaires spécialistes des collectivités éducatives, a permis à la délégation de la CAPE d'être en contact avec les enfants et de les accompagner dans les jeux.



-Visite au centre Verbo-Tonal de Dakar

La CAPE a visité le Centre Verbo-Tonal de Dakar, une structure d'accueil et d'éducation pour les enfants sourds et malentendants. Ce centre offre un environnement pédagogique adapté et inclusif, favorisant l'épanouissement et l'apprentissage de ces enfants à travers des méthodes spécialisées et un suivi individualisé.



-Visite au centre la Lumière

La CAPE a visité le Centre la Lumière, une école inclusive qui prend en charge des enfants déficients visuels, offrant ainsi aux enfants, un environnement pédagogique unique et adapté qui permet à ces enfants déficients visuels de s'épanouir et d'apprendre dans les meilleures conditions possibles..



-Institut Pédiatrie Sociale de Guédiawaye

La Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) a visité l'Institut de Pédiatrie Sociale (IPS) de Guédiawaye en mai 2024. L'institut de Pédiatrie Sociale est un institut d'université créé par décret N°64-475 du 26 juin 1964. Il est sous une double tutelle à savoir le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale et l'Université Cheikh Anta Diop. La tutelle scientifique est assurée par la faculté de médecine de Dakar. Sa principale mission est de contribuer à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant par :

- La formation / cours de rappel du personnel médical et paramédical dans le domaine de la médecine infantile préventive ;
- Les soins ;
- La recherche opérationnelle des maladies mères et enfant, leur prévention et tous sujets permettant d'améliorer la croissance et le bien-être de l'enfant africain ;
- L'éducation du public sur l'hygiène de la femme enceinte et de l'enfant.

Au terme de cet échange, la CAPE s'engage à contribuer au relèvement du laboratoire et appuyer l'achat d'intrants pour la pharmacie.

L'IPS, quant à lui, s'est engagé à apporter son appui au Ministère de la famille et des Solidarités lors des opérations de retraits (visites médicales gratuites) et accordée une prise en charge médicale aux enfants lors de maraudes.



-Facilitation du partenariat entre le Ministère de la Famille et des Solidarités (MFS) et le Centre de recherche et de sensibilisation sur la traite des personnes (CenHTRO)

Pour contribuer aux efforts du département dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, la mendicité forcée des enfants et les autres formes de traite des personnes au Sénégal, notamment à Kédougou, et assurer la protection et l'assistance aux victimes, la CAPE à faciliter le contact et le partenariat entre le Ministère de la Famille et des Solidarités (MFS) et le Centre de recherche et de sensibilisation sur la traite des personnes (CenHTRO) de l'université de Géorgie aux États-Unis. Cette dynamique partenariale a été renforcée avec le concours de l'Ambassade des États-Unis au Sénégal et du Bureau de surveillance et de lutte contre la traite des personnes du Département d'État Américain, qui a permis de cerner les défis liés à la lutte contre la traite des personnes au Sénégal, les enjeux d'un programme tel que celui mis en œuvre par CenHTRO et surtout les voies et initiatives pour une durabilité des actions, en collaboration avec le MFS.

Ces échanges collaboratifs ont révélé les engagements du CenHTRO et du Département d'Etat Américain à éradiquer le phénomène de traite des personnes en particulier des femmes et des enfants sur toutes ses formes et leur satisfaction mutuelle quant à la volonté des autorités à prendre à bras le corps les préoccupations constatées dans le domaine.

Ce projet vise, entre autres, à :

- Implanter un centre équipé de prise en charge holistique des victimes de la traite des personnes à Kédougou, afin de répondre aux besoins spécifiques de cette région ;
- Soutenir la formation du personnel du centre notamment en matière de prise en charge psychosociale des victimes de traite ;
- Renforcer la synergie d'actions et les mécanismes d'interopérabilité avec les pays limitrophes compte tenu du caractère transfrontalier du phénomène de la traite qui entre dans le cadre de la criminalité transnationale organisée ;
- Réaliser une étude de référence sur un ou des domaines pertinents de la traite des personnes au Sénégal tel que les enfants en situation de rue, la mendicité forcée des enfants ou la servitude domestique, afin de mieux comprendre les dynamiques du phénomène et d'adapter les stratégies de lutte ;
- Encourager la recherche sur la traite des personnes et l'identification des meilleures pratiques pour lutter contre ce phénomène.



-Rencontre entre la CAPE et la délégation de l'USAID

La Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance a accueilli dans ses locaux une délégation de l'USAID pour échanger sur leurs interventions et explorer des pistes de partenariat dans le cadre de la protection des enfants.

Cette rencontre avait permis d'évoquer plusieurs thématiques prioritaires, notamment le développement de l'enfant, le renforcement de la famille et la protection contre toutes formes de violence.

La CAPE a mis en lumière ses actions phares, telles que le programme de protection des enfants en ligne et les initiatives en faveur des enfants en situation de handicap.



-Rencontre entre la CAPE et la Direction des Droits Humains

En novembre 2024, la Coordinatrice de la CAPE accompagnée de son équipe a rencontré Monsieur Julien Ngane NDOUR, Directeur des Droits Humains (DDH). L'objectif de la rencontre était de consolider les rapports de collaboration entre les deux structures pour explorer des pistes stratégiques dans le cadre du renforcement du système de protection des droits de l'enfant aux Sénégal.

Ce partenariat entre la CAPE et le DDH vise à coordonner les efforts pour prévenir les violations des droits des enfants et promouvoir un environnement sécurisant, notamment pour les plus vulnérables.



La CAPE, vu sa position en tant qu'acteur incontournable dans le domaine de la protection de l'enfant, a rencontré et a reçu diverses invitations de ses partenaires, acteurs, institutions du secteur public, privée et ONG nationaux et internationaux.

-La célébration de la Journée de l'Enfant Africain (JEA) et la Semaine Nationale de l'Enfant (SNE) avec Child Fund



À l'occasion de la célébration de la 34^{ième} édition de la Journée de l'Enfant Africain (JEA) et du lancement de la 36^{ième} édition de la Semaine Nationale de l'Enfant (SNE), le 20 juin 2024, l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Child-Fund Sénégal a invité la CAPE à participer activement à la célébration de cet événement. Cette collaboration a également permis la mise en place du réseau national des jeunes constitués de douze (12) membres qui ont une base dans les départements et communes avec un nombre de 1015 jeunes au niveau National. Ils sont chargés de porter le plaidoyer en faveur de la protection de l'enfant et de jouer le rôle d'ambassadeurs auprès de leurs pairs. La CAPE avait apporté son soutien à la création de ce réseau, qui défendra les programmes de protection des enfants à l'échelle nationale.

-JEA et le lancement de la 36^{ième} édition de la Semaine de l'Enfant (SNE) à Kaffrine

En tant que membre du comité de pilotage et de la commission scientifique de la JEA, La CAPE a participé à la cérémonie officielle marquant la 34^{ième} édition de la Journée de l'Enfant Africain (JEA) et le lancement de la 36^{ième} édition de la Semaine Nationale de l'Enfant (SNE). Cet événement, organisé par la Direction de la Promotion des Droits et de la Protection des Enfants (DPDPE), s'est tenu en juin 2024 à Kaffrine, sous le thème « L'éducation pour tous les enfants en Afrique : l'heure est venue ». Cette cérémonie a été présidée par Madame Maïmouna DIEYE, Ministre de la Famille et des Solidarités, en présence des autorités locales et des acteurs impliqués dans la protection de l'enfance.



-Cérémonie officielle du Festival des clubs EDEN



La CAPE a pris part à la cérémonie d'ouverture officielle du festival des Clubs EDEN. L'ONG a commémoré la 34^{ième} édition de la Journée de l'Enfant Africain et la 36^{ième} édition de la Semaine Nationale de l'Enfant qui coïncide avec la 22^{ième} édition du Festival des Clubs d'Education aux Droits de l'Enfant (Clubs EDEN) en juin 2024.

L'objectif principal de cet événement est de contribuer au plaidoyer pour la promotion d'une éducation de qualité et d'un développement durable accessible à tous les enfants dans un environnement sûr et protecteur au Sénégal.

-Exposition de l'Association des Éclaireurs et Scouts du Sénégal



La CAPE a pris part au camp d'exposition organisé par l'Association des Éclaireurs et Scouts du Sénégal, qui s'est tenu en août 2024 à la Place du Souvenir. Cet événement était une véritable opportunité de promouvoir les valeurs de solidarité, d'entraide, de citoyenneté, de promotion des droits et de protection des enfants auprès des jeunes participants.

La CAPE a partagé des supports de communication sur la Protection des Enfants en Ligne lors du camp d'exposition des éclaireurs et Scouts du Sénégal en vue de sensibiliser les jeunes sur les dangers liés à de l'internet ainsi l'adoption des bonnes pratiques dans l'utilisation du numérique.

-Atelier d'Actualisation et de Validation de la Stratégie de Communication de la SNEEG et du Draft de Plan Opérationnel.



La CAPE a pris part à l'atelier d'actualisation et de validation de la Stratégie de Communication sur la Politique Nationale Genre, ainsi que le projet de son plan opérationnel. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG 2/2016-2026), qui met l'accent sur l'élimination des discriminations de genre et la promotion de la participation égale des femmes et des hommes dans le développement social et économique du Sénégal.



-Atelier de finalisation du processus de formulation des projets d'investissement publics et du toilettage du Plan d'Investissement Public (PIP)



La CAPE a participé à l'atelier de finalisation du processus de formulation des projets d'investissement publics et du toilettage du Plan d'Investissement Public (PIP) organisé par la Direction de l'Évaluation des Programmes et Projets (DEPP) et la CEPSE du Ministère de la Famille et des Solidarités en septembre 2024. Ce Projet a pris en compte le modèle de conception du projet de prise en charge des enfants à besoin spéciaux initié par la CAPE.

-Atelier sur la protection des enfants en ligne au Sénégal

La CAPE a pris part à l'atelier sur la protection des enfants en ligne (PEL) organisé par META. Les objectifs étaient de partager les expériences et l'expertise en matière de protection des enfants en ligne ; de comprendre les concepts clés et les normes régionales et internationales en matière de protection des enfants en ligne ; d'explorer les liens entre la protection en ligne et hors ligne des enfants au niveau national, continental et mondial et d'appréhender la complexité des réglementations en matière de protection des enfants en ligne.

La CAPE en tant qu'initiateur du programme de protection des enfants en ligne au Sénégal a apporté son expérience et son expertise sur les enjeux liés à l'utilisation de l'internet ainsi le partage de bonnes pratiques en matière de sécurité en ligne des enfants et jeunes.



-Présentation de la plateforme de formation E-learning développée par le Projet AT-RFP (anciennement Projet AT-PSE)

La Cellule a pris part à la séance de présentation de la plateforme de formation E-learning développée par le Projet AT-RFP (anciennement Projet AT-PSE) tenue en juillet 2024. Le projet avait pour objectif de fournir une assistance technique et un renforcement de capacités en gestion des finances publiques aux agents du MFS par le biais de la plateforme de formation E-learning.

-Atelier de sensibilisation sur l'identification, l'assistance et la protection des victimes de traite des personnes

A travers une l'invitation de la Cellule Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes (CNLTP), la CAPE a pris part à l'atelier de sensibilisation sur l'identification, l'assistance et la protection des victimes de traite des personnes, tenu en mai 2024. L'objectif de cette rencontre était de renforcer la planification stratégique de lutte contre la traite des personnes au Sénégal.



-Dialogue national sur la protection des enfants en situation d'urgence

La CAPE a assisté au Dialogue national sur la protection des enfants en situation d'urgence, en juin 2024. Cette rencontre, organisée par la Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique (COSYDEP) et appuyée par l'UNICEF qui met en lumière le programme «Protection des Enfants en Continuité des Apprentissages et Situation d'Urgences (PECA-SU)». L'objectif de cette rencontre était d'aménager un cadre d'échange multi-acteurs sur les défis et enjeux de la protection des enfants en situation d'urgence au Sénégal.



-Atelier de formation des téléconseiller (s) (ères) sur les droits humains et des violences basées sur le genre

La CAPE a également participé à l'atelier de formation des téléconseillers (s) (ères) sur les droits humains et les violences basées en janvier 2024.

L'objet de cet atelier était de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des victimes de violences faites aux femmes et aux enfants par le renforcement de capacités de l'équipe de téléconseiller-ère-s.

-Journée de mobilisation pour la propreté et l'environnement



Dans le cadre du « Set Setal national / Setal Sunu Rew » initié par le Président de la République, son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, l'équipe de la CAPE a accompagné Madame Maïmouna DIEYE Ministre de la Famille et des Solidarités à la journée d'investissement humain tenue en octobre 2024 à l'école Sergent Malamine CAMARA de la Patte d'Oie. Cette initiative démontre l'importance des actions citoyennes pour la préservation et la valorisation du patrimoine national.

-Participation à l'atelier sur la protection des mineurs et la communication organisée par le CNRA

La CAPE, compte tenu de son expérience et ses interventions dans le domaine de la protection des enfants dans les médias, notamment en ligne, a été invitée à prendre part à l'atelier sur la

protection des enfants et jeunes publics comme spectateurs et participants aux programmes audiovisuels, initié par le Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) en mai 2024. Cet atelier consistait en un partage d'expériences et une co-construction d'outils et de méthodes de travail et s'inscrit dans le cadre de la coopération internationale entre le CNRA et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) de Belgique, entité rattachée à la Commission mixte-Belgique de la Fédération Wallonie Bruxelles (WBI), en matière de renforcement des capacités de régulation et de promotion de la diversité culturelle. Cette rencontre s'est déroulée sous forme de séances d'échanges en

plénière entre l'équipe du CSA de la Belgique et les représentants de la Convention des Jeunes Reporters du Sénégal (CJRS), de l'Unicef et de la CAPE, en présence de l'équipe de monitoring du CNRA.

Lors des échanges, la complexité de l'application des principes réglementaires en matière de protection des enfants et du jeune public dans les supports et contenus en ligne a été identifiée comme l'un des principaux défis à relever en raison de l'absence de cadre légal dans le domaine.

Cette collaboration concourt à enrichir les pratiques et les interventions pour une meilleure prise en compte des droits de l'enfant en matière de régulation.

-Contribution de la CAPE à l'élaboration du Nouveau Plan Cadre National de Prévention et d'Elimination du Travail des Enfants 2024-2028

La CAPE a été sollicitée par la Direction Générale du Travail et de la Sécurité Sociale du Ministère en charge du Travail pour contribuer à l'élaboration du Nouveau Plan Cadre National de Prévention et d'Elimination du Travail des Enfants (PNC), entamé depuis 2022. A cet effet, la Cellule a représenté le MFS lors de deux rencontres de travail sur l'élaboration de ce référentiel qui donne suite à l'évaluation du premier Plan Cadre National 2012-2016 et s'inscrit dans la perspective de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et plus particulièrement l'ODD 8 et la cible 8.7 relative à l'élimination du travail des enfants à l'horizon 2025.

Ce plan cadre est vise à promouvoir l'élimination du travail des enfants particulièrement en ses pires formes d'ici 2030 et fait corps avec la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance (SNPE), coordonnée par notre ministère et s'articule autour du cadre juridique et institutionnel, de l'éducation et la formation, la communication institutionnelle et sociale, la coordination, et le suivi- évaluation.

Compte tenu de la transversalité de la protection de l'enfant, le PCN traite des questions qui convergent avec les attributions de notre département ministériel relativement à la protection des enfants contre la maltraitance et toutes les formes d'exploitation.

-Participation à la conférence de presse de la 18è édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits (SNPECTP) à Saint-Louis



La CAPE a participé à la conférence de presse de la 18ème édition de la SNPECTP célébrée en décembre 2024. Cette dix-huitième édition de la SNPECTP s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'éducation environnementale, à travers le thème : « Setal sunu réew ànd ci ak tuut tánk yi ngir mu sax »

Conférence de presse de la 18è édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits (SNPECTP) à Saint-Louis

-Atelier de Cartographie des Systèmes d'Information sur la Protection des Enfants



La CAPE a pris part à l'atelier de cartographie des systèmes d'information de la protection des enfants, organisé par la Direction de la Promotion des Droits et de la Protection des Enfants (DPDPE) du Ministère de la Famille et des Solidarités (MFS), en partenariat avec SOS Villages d'Enfants et l'UNICEF, en novembre 2024.

Cet atelier a permis de faire l'état des lieux des systèmes d'information existants ; d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) des initiatives actuelles et d'élaborer une feuille de route pour le développement d'un système national intégré.

Les acteurs clés tels que le Ministère de l'Éducation Nationale à travers le SIMEN (système d'information du ministère de l'éducation nationale), l'ONG EDEN, Univers 'Elles, Save the Children, UNICEF, et la Direction de la Famille, Plan Sénégal et la Direction de la Protection Sociale et judiciaire ((DGPJS) ont présenté leurs plateformes et solutions numériques.

Cette rencontre a marqué une étape décisive dans la mise en place d'un système harmonisé pour renforcer la protection des enfants à travers une gestion plus efficace.

-Lancement des 16 Jours d'Activisme contre les Violences Faites aux Femmes et aux Filles

La CAPE a pris part au lancement officiel des 16 Jours d'Activisme à la Place de l'Obélisque, sous la présidence de Mme Maïmouna DIEYE, Ministre de la Famille et des Solidarités en novembre 2024.

En présence des Ambassadeurs de l'Union Européenne et de la Belgique, de parlementaires, d'autorités administratives et de nombreux acteurs engagés, cet événement a marqué le début d'une mobilisation nationale autour de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

La CAPE a apporté sa contribution en mettant en lumière son programme de protection des enfants en ligne, faisant ressortir les violences numériques comme un enjeu majeur de cette lutte.

La cérémonie a été rythmée par des prestations d'artistes engagés, des discours mobilisateurs, et des engagements collectifs pour renforcer la lutte contre toutes formes de violences.



VI. CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES

L'année 2024 a été marquée par des défis significatifs dans l'exécution des activités de la CAPE. Parmi les principales difficultés rencontrées figurent les contraintes liées à :

- L'Instabilité institutionnelle notamment du Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'enfant (retard au niveau du lancement des marchés, indisponibilité de certaines autorités au niveau locale) ;
- L'insuffisance des ressources disponibles dans le secteur de la protection de l'enfant ;
- L'accès difficile à l'information dans le domaine de la prise en charge des enfants ;
- Le faible effectif du personnel de la CAPE ;
- Insuffisance des ressources financières et humaines pour le fonctionnement interne de la CAPE (logistique, personnel etc.).

1. Défis/ Perspectives

La protection de l'enfant constitue un enjeu majeur au Sénégal. Face à l'évolution constante des contextes sociaux, économiques et technologiques, la CAPE doit relever plusieurs défis pour assurer et garantir un environnement digne des enfants au Sénégal.

- **Défis :**
- La mobilisation des ressources financières en vue d'améliorer le financement des interventions en faveur de la protection de l'enfance ainsi que l'extension et l'amplification de ces interventions ;
 - Le renforcement de l'arsenal juridique de prise en compte des droits de l'enfant notamment sur la PEL et son application effective ;
 - Le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de la CAPE à la hauteur des attentes et des sollicitations des acteurs à son endroit ;
 - La mobilisation des énergies et des complémentarités pour plus d'efficacité et d'efficience dans les interventions au profit des enfants ;
 - La proposition de réponse adaptée aux questions émergentes liées au cyber criminalité ;
 - La promotion d'une communication appropriée dans les médias, axée sur les droits de l'enfant ;
 - La participation effective des enfants dans la formulation et la mise en œuvre des politiques les concernant.

- **Perspectives :**

En termes de perspectives, la CAPE s'engage en 2025 à :

- Appuyer aux travaux d'études et de recherche centrée sur l'enfant ;
- Collaborer avec les institutions d'enseignements moyens et supérieurs pour la formation des élèves et étudiants sur la protection de l'enfant ;
- Développer de stratégies de motivation des étudiants pour renforcer la recherche sur l'enfant ;
- Finaliser le projet de loi en cours sur la protection des enfants en ligne pour un meilleur encadrement du cyberspace ;
- Faciliter le partenariat entre le Ministère de la Famille et des Solidarités (MFS) et le Centre de recherche et de sensibilisation sur la traite des personnes (CenHTRO) ;
- Contribuer à l'élaboration du Nouveau Plan Cadre National de Prévenir et d'Éliminer du Travail des Enfants 2024-2028 ;
- Définir et vulgariser le plan d'actions multisectoriel pour une mise en œuvre efficace du PNC au niveau opérationnel ;
- Renforcer du dispositif de suivi de la mise en œuvre du PCN pour une évaluation continue des actions de lutte contre le travail des enfants au niveau national et régional ;
- Actualiser la liste des pires formes de travail des enfants au Sénégal.
- Développer des actions de sensibilisation et de communication via des émissions radiophoniques communautaires et nationales ;

- Poursuivre de l'appui au retrait au retour d'enfants ou noyaux familiaux en situation de rue ;
- Faire le suivi du partenariat tripartite Espagne-Maroc-Sénégal à travers le partage d'expériences en matière de protection de l'enfant et l'appui à la réhabilitation du centre Ginddi ;
- Finaliser la base de données du paysage audiovisuel et une collecte basée sur la jurisprudence sénégalaise ainsi que le guide sur l'éthique journalistique et les droits de l'enfant réalisé par la CAPE ;
- Renforcer les initiatives sur la justice juvénile ;
- Poursuivre les activités du Programmes médias et droits de l'enfant ;
- Initier les recherches sur environnement et droit de l'enfant ;
- Renforcer son expertise en protection de l'enfant.



Conclusion

Le rapport annuel 2024 de la CAPE a tenté de mettre en lumière la contribution de la Cellule au système de protection des enfants, tout en soulignant les efforts qui restent à accomplir pour renforcer davantage la protection des enfants au Sénégal.

En 2024, la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) a confirmé son rôle stratégique dans la mise en œuvre des engagements du Sénégal en matière de protection de l'enfance.

Fidèle à ses missions de facilitation, elle a contribué à l'évolution du secteur de la protection de l'enfance. En 2024, elle a fait l'objet de nombreuses sollicitations de la part du secteur public, de la société civile et des individus, en termes d'appuis aux interventions des acteurs de terrains en faveurs des enfants.

Malgré les défis rencontrés, l'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans divers domaines : lutte contre la protection des enfants en ligne et les dangers liés à l'internet, le renforcement du système de protection national par le retrait et la réinsertion socioéconomique des enfants et noyaux familiaux en situation de rue, les appuis aux enfants vulnérables, renforcement des capacités des acteurs dans les problématiques émergentes de l'Internet.

Ainsi, une collaboration internationale a permis d'aborder et de poser les bases pour des projets d'envergure telles que la réhabilitation du centre Ginddi, afin d'en faire un centre pilote de référence respectant les normes standards de protection et de prise en charge des enfants en situation difficile et la construction d'un centre pour enfants à besoins spéciaux.

Ces résultats témoignent de l'engagement de la CAPE en vue de créer un Sénégal digne pour chaque enfant, conformément à la vision de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance (SNPE).

Les efforts de la CAPE, en partenariat avec les acteurs locaux notamment les différentes structures ministérielles, les CDPE, les ONG et la Société civile a permis une meilleure coordination des interventions de terrain.

Ces activités de terrain ont permis de révéler que les intervenants souffrent non seulement du manque de ressources financières nécessaires à leurs actions, mais nécessitent également le renforcement de leurs capacités.

Cependant, des défis majeurs demeurent notamment la mobilisation accrue des ressources, le renforcement des capacités institutionnelles, l'amélioration de la législation et intégration des nouvelles problématiques sociales et technologiques.

Ce rapport annuel illustre non seulement les accomplissements de 2024, mais aussi la détermination de la CAPE à continuer de bâtir un Sénégal digne des enfants.